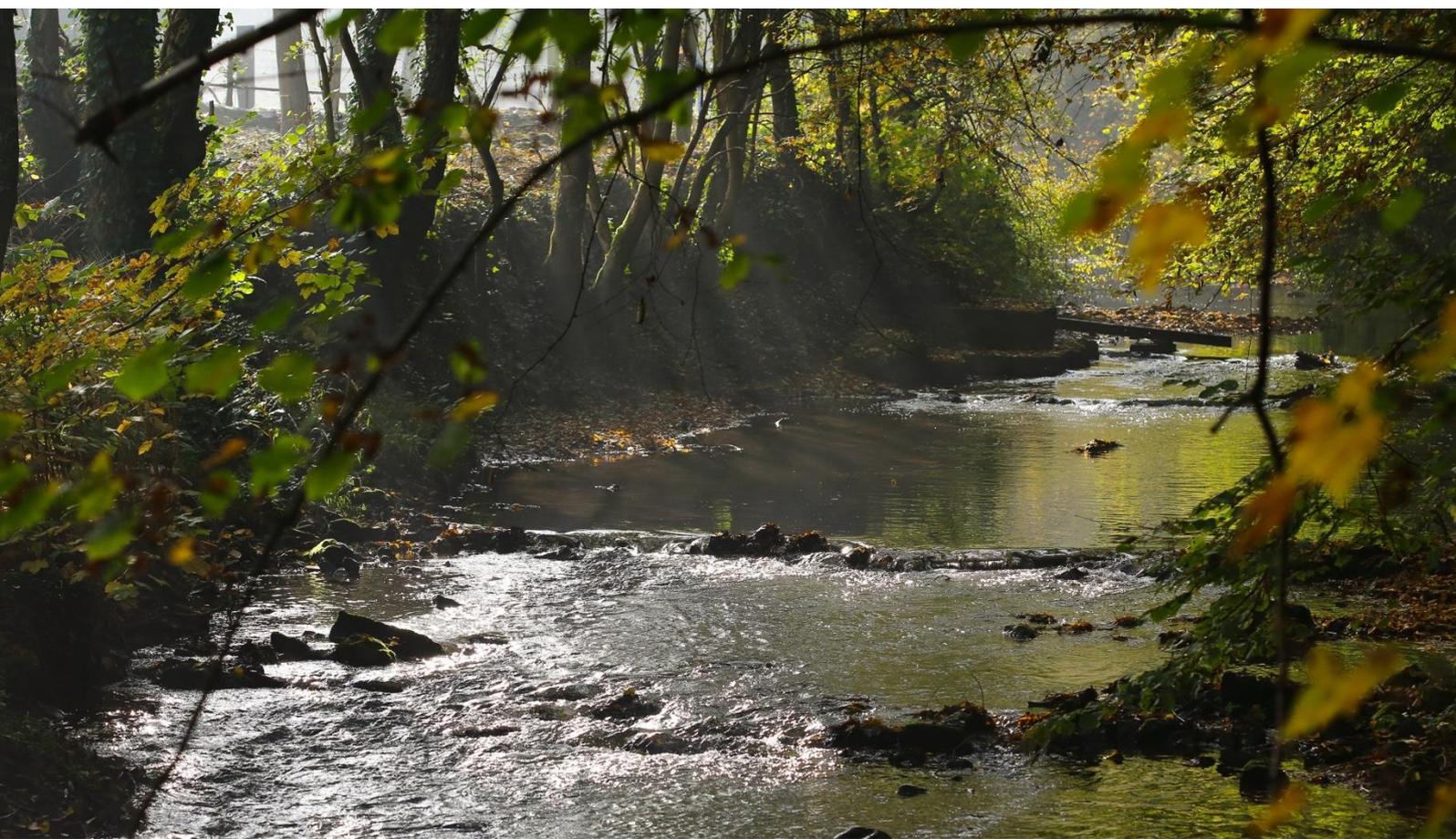


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



Parc naturel
DES HAUTS-PAYS



SOMMAIRE

DYNAMIQUE GÉNÉRALE.....	2
- Rappels des grandes orientations stratégiques.....	2
- Dynamique d'expérimentation et expérimentation développée.....	4
- Principales collaborations établies et poursuivies.....	4
- Présentation de l'équipe technique.....	6
AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL.....	7
AXE 2 : PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	15
AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	20
AXES TRANSVERSAUX.....	29
- ÉDUCATION ET SENSIBILISATION.....	29
- COMMUNICATION.....	34
FONCTIONNEMENT INTERNE.....	38
BUDGET.....	40
GLOSSAIRE.....	42



DYNAMIQUE GÉNÉRALE

Rappel des grandes orientations stratégiques

Le PNHP est situé le long de la frontière franco-belge (juste à côté du Parc naturel régional de l'Avesnois), dans la province du Hainaut, à proximité de Mons (ville élue capitale européenne de la Culture en 2015) et de Valenciennes.

En fait, cette bande frontalière est divisée en deux parties plus ou moins égales, par la seule véritable Forêt du parc, la Forêt domaniale de Colfontaine et ses dépendances. À l'ouest, le Haut-Pays de Roisin ; à l'est le sommet de cette zone de partage des eaux, à Blaregnies et Sars-la-Bruyère. C'est en additionnant les deux que le pluriel de « Hauts-Pays » est permis.



Le Parc naturel des Hauts-Pays s'étend sur 6 communes (15.700 ha) et compte 22.000 habitants :

- **Quiévrain** (pour Baisieux et Audregnies) ;
- **Honnelles**, en totalité (Angre, Angreau, Athis, Autreppe, Erquennes, Fayt-le-Franc, Marchipont, Montignies-sur-Roc, Onnezies et Roisin) ;
- **Dour** (pour Blaugies, Petit Dour, Wihéries et le sud d'Elouges) ;
- **Colfontaine** (pour la Forêt domaniale du même nom) ;
- **Frameries** (pour Sars-la-Bruyère, le sud d'Eugies et Noirchain) ;
- **Quévy**, en totalité (Asquillies, Aulnois, Blaregnies, Bougnies, Genly, Givry, Goegnies-Chaussée, Havay, Quévy-le-Grand et Quévy-le-Petit).

Le but du PNHP est le développement d'un territoire rural de manière durable en conciliant l'environnement, l'économie et le social. Les 6 communes qui composent le Parc naturel décident des projets à mettre en œuvre pour protéger, gérer et développer durablement leur territoire au travers d'un Plan de Gestion. Les projets menés sont pour la plupart innovants, offrant la possibilité d'expérimenter de nouveaux modes de gestion pour pouvoir, par la suite, étendre les démarches les plus intéressantes l'ensemble du territoire wallon.

DYNAMIQUE GÉNÉRALE

Tous les Parcs naturels mettent en oeuvre des actions liées à la protection du milieu naturel, à l'aménagement du territoire et à la sensibilisation. Tous sont également confrontés à divers enjeux en matière de développement territorial et du patrimoine paysager. Le PNHP se concentre donc sur 5 axes et propose diverses actions :

- **Le patrimoine naturel** : restauration du bocage, suivi d'espèces, pose de nichoirs, rucher didactique, creusement de mares, collecte et cartographies d'informations relatives au PNHP, lutte contre les plantes invasives, ...
- **Les activités pédagogiques** : animations dans les écoles primaires du parc, animations extrascolaires, participation aux initiatives communales/ régionales/ autres, aide aux enseignants, ...
- **L'accueil, l'éducation et l'information du public** : le PNHP a pour but de sensibiliser le public aux thèmes liés à l'environnement. Différents moyens de communication sont employés pour y parvenir : site Internet et réseaux sociaux, tenue de stands lors d'événements, organisation d'expositions et de promenades à thème, accueil à la Maison du Parc, signalisation routière, ...
- **Le développement rural** : le Parc propose des activités qui participent au développement touristique, culturel et économique de la région. Près de 300

KMs de promenades balisées sont accessibles au public dans des paysages de qualité et des brochures sont éditées afin de les mettre en valeur. Des balades gourmandes visant à faire découvrir les produits locaux et à mettre à l'honneur les artisans du Parc sont également organisées. Des événements culturels et sportifs sont aussi organisés.

- **Le patrimoine paysager et l'aménagement du territoire** : le territoire du Parc bénéficie d'une richesse paysagère et patrimoniale intéressante. C'est pourquoi il se doit de veiller à un développement harmonieux de son territoire. Pour ce faire, il travaille sur diverses actions : charte paysagère, remise d'avis d'urbanisme, valorisation et respect du patrimoine paysager et bâti de la région.



Brigitte Cauchies – Balade champêtre à Quévy (concours photo 2018).



DYNAMIQUE GÉNÉRALE

Dynamiques d'expérimentations et d'innovations développées en 2018

- Gestion des bords de routes et gestion des espaces verts communaux (dont un à Quévry sur une pelouse sur sable restaurée par LIFE) ;
- Micro-projet Interreg "Entre 2HO" dont le but est de préserver et restaurer des habitats pour 3 espèces : le Cincle plongeur, la Mulette épaisse et la Truite fario ;
- Sur base de l'initiative du PNHP et du PNPE, et dans le cadre du projet LIFE intégré, des autocollants à poser dans les cabines des machines agricoles ont été réalisés permettant à un agriculteur, s'il observe un busard, de composer le numéro indiqué sur l'autocollant ;
- "Natur'Accessible" : Ce projet, porté par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie, vise à réaliser 11 sentiers didactiques dans des sites Natura 2000 qui puissent être accessibles aux personnes à besoins spécifiques. Pour cette année, un cahier de critères a été rédigé ; un test grandeur nature sur circuit a été effectué ; le circuit potentiel (Bois de Colfontaine) et des sources de financements complémentaires ont été identifiés ; un cahier des charges a été rédigé et un marché public a été effectué.

Principales collaborations

Interreg

Le PNHP est partenaire du micro-projet Interreg "Entre 2HO" :

1	Contrat Rivière Haine
2	Parc naturel Régional de l'Avesnois
3	SAGE Escaut
4	DNF
5	DEMNA
6	Maison Wallonne de la Pêche

Le but de ce projet est la préservation et la restauration d'habitats pour 3 espèces : le Cincle plongeur, la Mulette épaisse et la Truite fario. Etalé sur 2018 et 2019, ce projet s'étend sur les communes belges et françaises traversées par une seule et même rivière portant deux noms : l'Hogneau en France et la Grande Honnelle en Belgique.

Ci-dessous, ce qui a été réalisé en 2018 pour ce projet :

- Suivi mulette épaisse sur la Grande Honnelles côté Baisieux. Apprentissage du protocole de reconnaissance et d'inventaire de l'espèce ;
- Test kit d'analyse de l'eau IBGN sur la Grande Honnelles (Moulin d'Angre) ;



DYNAMIQUE GÉNÉRALE

- Inventaire pêche électrique sur le linéaire du Moulin d'Angre et de l'ASBL l'Appui. Pêche, identification des espèces, poids, taille ;
- Caractérisation du cours d'eau ;
- Réalisation d'une brochure ;
- Pose de nichoirs à Cincle plongeur (10);
- Visite de terrain et lancement des aspects techniques pour restaurer un ancien bras mort ;
- Pose de caméras à détection automatique.

Principaux partenaires pour les autres actions menées en 2018

1	IDEA Mons
2	PCDN Dour
3	PCS Quiévrain
4	VLAN
5	LIFE
6	Fédération Parcs naturels de Wallonie
7	Espace Environnement
8	ARCEA
9	Centres culturels de Colfontaine et Eugies
10	visitMons
11	IEPS Colfontaine
12	ADL Colfontaine
13	Natura 2000



Suivi de la mulette épaisse sur la Grande Honnelle.

LIFE

Le PNHP est partenaire de deux projets LIFE : création de deux mares au Moulin d'Angre (Honnelles) et gestion d'une pelouse sur sable le long de la R5 (Quévy).

Outre ces collaborations, le PNHP est en relation constante avec les six communes qui constituent son territoire et de nombreux acteurs locaux.

1	DEMNA
---	-------

DYNAMIQUE GÉNÉRALE

L'équipe technique

- **Thierry Bréjean** – Directeur administratif (TP)
- **Kevin Stel** - Chargé de mission « communication et promotion » (TP)
- **François Stocman** - Chargé de mission « nature » (TP)
- **Sébastien Delfar** (remplacé par **Jean-Benoît Tonnelle**) - Chargé de mission « nature » (TP)
- **Sylvie Denis** - Chargée de mission « éducation au territoire » (0,74 TP)
- **Roxane Gossart** – Chargée de mission « aménagement du territoire » (0,7 TP)
- **Mélanie Cordiez** – Assistante de projets (0,5 TP)

Évolution des Ressources Humaines du PNHP en 2018

- **Septembre** : Engagement à temps-partiel d'une chargée de mission « Aménagement du Territoire » (0,7 TP) chargée d'animer les travaux de la SCATU.
- **Octobre** : Départ de Sébastien Delfar le 22 octobre pour une durée d'un an. Durant cette période, il est remplacé par Jean-Benoît Tonnelle, bachelier en agronomie finalité forêt-nature, en tant qu'étudiant jobiste.

Le Parc a également accueilli des stagiaires durant l'année :

- **Léa Saintghislain** - 2ème année de master en Communication (UCL Mons) - 7 mois - Gestion des réseaux sociaux et rédaction du Plan de Gestion.
- **Mathieu Carlier** - 3ème année de bachelier en Communication (HELHA Tournai) - 3 mois - Gestion des réseaux sociaux.
- **Pierre Brasseur** - 6ème année en Technique de Qualification (Ecole Saint-Pierre à Leuze) - 1 jour/semaine pendant 1 an (6 mois en 2018) - Inventaire des bords de routes sur Honnelles.
- **Maxime Crevieux** - 3ème année de bachelier en agronomie (Haute Ecole Provinciale de Hainaut -



AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

1. Amélioration du bocage

Avec l'aide du Parc naturel, un étudiant de la Haute Ecole Condorcet, dans le cadre de son TFE, a étudié le réseau écologique de la commune de Quévy en 2018. Cette étude a ciblé les zones prioritaires à préserver en terme de bocage et permet de donner des orientations d'actions afin d'améliorer le réseau écologique entre les communes.

Les moyens immédiats pour améliorer le réseau écologique consiste en la plantation de vergers en prairie, la plantation de haies en milieu agricole ou encore la gestion différenciée des bords de routes. D'autres pistes existent mais nous nous sommes focalisés sur ces trois actions. Il est difficile d'imposer des plantations à un particulier ou à un agriculteur et d'imposer une gestion différenciée à une commune. C'est pour cela que les projets suivants ont été effectués sur base d'une sensibilisation ou sur base d'appels à projets.

A) Plantations

Les vergers ont un intérêt dans le bocage. Ils ont une importance historique au niveau des Hauts-Pays où une économie gravitait autour de cette activité fruitière grâce aux nombreux vergers haute tige.

L'année 2018 est la troisième année consécutive de plantations de vergers chez les agriculteurs et particuliers du Parc

naturel. Nous limitons notre intervention au sein du territoire à raison de 5 à 15 arbres fruitiers haute tige par participant. Le Parc prend en charge 80% du coût d'achat des fruitiers haute tige. De nombreuses variétés, dites RGF sont proposées : pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers. Ces variétés sélectionnées pour cette opération sont des variétés anciennes diffusées par le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) de Gembloux. Elles sont rustiques, propres à nos régions et plus résistantes aux maladies. Nous proposons également un néflier et un noyer (hors RGF).

Au total, **18 personnes (4 agriculteurs et 14 particuliers)** ont participé à l'opération « *Vergers pour tous* » en 2018. Cela représente **9 prés/ vergers** nouvellement créés ou restaurés comportant un total de **243 arbres fruitiers plantés** par nos soins.

Répartition des vergers plantés au sein du PNHP en 2018 :



AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

B) Action de pressage et de valorisation des produits du verger

En 2015, un système de pressage sur remorque a été lancé. Il permet de presser directement chez le propriétaire possédant des fruitiers ou chez un agriculteur possédant un verger. Ce système répond à une demande en hausse depuis la fermeture de l'ancienne Cidrerie. La presse reste un produit de valorisation mais aussi un produit d'appel pour l'image du Parc.

En 2018, plus de 7.000 litres de jus ont été pressés pour environ 70 utilisateurs.



Plusieurs pressages à la Maison du Parc et promotion de la presse sur plusieurs événements extérieurs ont été organisés (ateliers intergénérationnels autour de la pomme et promotion de la presse avec le service Santé de la commune de Colfontaine avec les enfants scolarisés dans l'entité).

C) Journée de l'arbre

Le PNHP a participé à la Journée de l'arbre et y a fourni des fruitiers au prix coûtant. **40 fruitiers** ont été distribués dans les communes de Frameries et de Colfontaine.

I. L'opération "PNH'aies"

Cette opération consiste en la plantation de haies sur les 6 communes du Parc naturel. Elle est surtout destinée aux agriculteurs du Parc. Nous finançons à 100% le coût des haies mélangées avec des essences indigènes typiques de notre région. Le nombre d'essences minimum demandées pour la plantation d'une haie est de 8. Elles se font particulièrement en zone prairiale ou en zone agricole afin de favoriser la petite faune des plaines. Cette action, menée en collaboration avec le Conseil Cynégétique G.I.C. de Mons-Hauts-Pays, permet d'améliorer le maillage, le paysage, le bocage et la conservation de la nature.

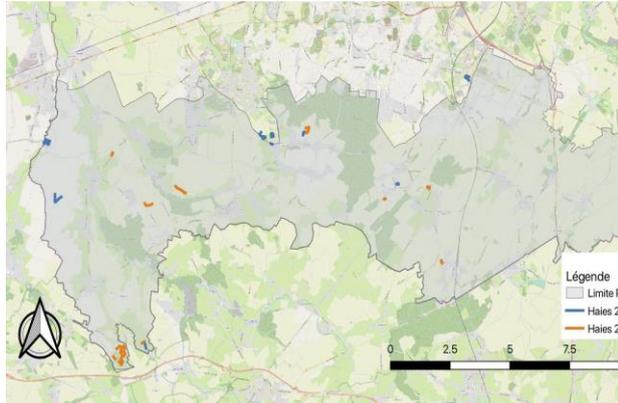
Au total, **16 personnes (10 agriculteurs et 6 particuliers)** ont participé à l'opération en 2018. Cela représente **4.520 mètres** de nouvelles haies plantées au sein du Parc naturel.

Pour plusieurs plantations importantes chez des agriculteurs, nous avons pu collaborer avec les écoles et structures suivantes :

- Institut Saint-Joseph de Saint-Ghislain ;
- Institut Saint-Pierre de Leuze en Hainaut ;
- La Haute Ecole Provinciale du Hainaut Condorcet (Ath) ;
- Le Centre de formation du CEFOP Mons ;
- L'école primaire d'Elouges ;
- Le PCDN de Dour ;
- Les jeunes de la Maison de Quartier de Frameries.

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

Répartition de haies plantées au sein du
PNHP pour l'année 2018 :



Malheureusement, à partir de 2019, et ce jusqu'à nouvel ordre, nous ne planterons plus de haies car certaines plantations des années précédentes n'ont pas résisté aux différentes conditions climatiques et il existe parfois un manque de suivi de la part de certains collaborateurs (nous allons mettre un cahier des charges en place).

II. Saules têtards

Tout comme les vergers haute tige, les saules têtards sont des éléments majeurs de la composante « nature » du PNHP. Au-delà de l'intérêt écologique, ils offrent un intérêt paysager et patrimonial (nous avons répertorié des alignements âgés de plus de 100 ans). Ils jouent un rôle important en matière de rétention des eaux.

A) L'action « Saule attitude »

Le principe : chaque propriétaire d'alignement de saules têtards peut solliciter l'intervention du Parc naturel. Malheureusement, l'opération « Saule attitude » n'a pas pu se faire cette année. L'asbl "Les bocages" avec qui nous avons eu l'habitude de collaborer n'a pas reçu de financements cette saison. Une nouvelle campagne de plantations de saules sera proposée l'année prochaine.



Bocage (Honnelles).

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

III. L'agroforesterie

L'agroforesterie consiste à implanter des alignements d'arbres sur des terres agricoles. Cette pratique ancestrale est aujourd'hui mise en avant car elle permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un microclimat favorable à l'augmentation des rendements.

En 2018, un courrier a été envoyé à tous les agriculteurs du Parc naturel concernant les deux séances d'information organisées par le Parc. Elles se sont déroulées toutes les deux à Eugies (Frameries). Un projet agroforestier a été réalisé à Quévy-le-Petit : **38 arbres** d'alignement ont été plantés avec la collaboration des 5 et 6^{ème} TQ Environnement de l'institut Saint-Joseph à Saint-Ghislain. Enfin, **36 arbres** d'alignements ont également été plantés avec la collaboration du CEFOP.

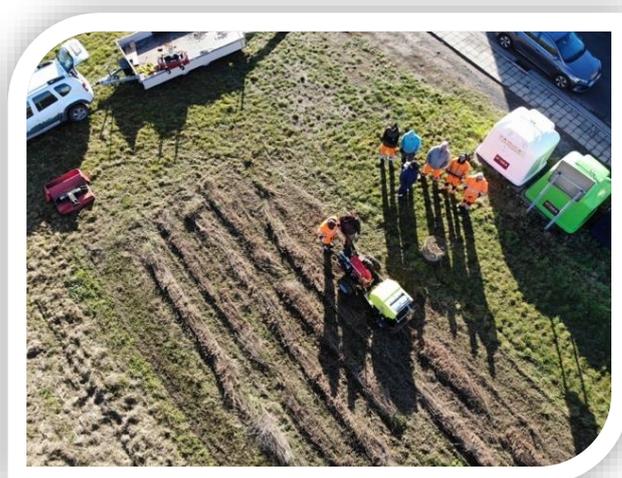
Répartition des arbres plantés au sein du PNHP pour l'année 2018 :



IV. Gestion des bords de routes et gestion des espaces verts communaux

La Fédération des Parcs, lors d'une réunion avec la Division Nature, a proposé aux Parcs wallons d'aller plus loin encore en termes de gestion des bords de routes. Deux zones par commune ont donc été sélectionnées par la Division Nature pour leurs caractères floristiques particuliers. L'idée était d'exporter la matière organique afin de limiter l'enrichissement et enfin maintenir ou améliorer la flore des bords de routes.

Grâce aux 55.000 euros reçus via un appel à projet, nous avons pu mettre en place les premières journées de formation pour les ouvriers communaux (sur Dour, Frameries et Quévy) et les premiers chantiers de fauche avec export avec un outil adapté. Au total, **4 chantiers** ont été lancés dont un le long du R5 (pelouse sur sable restaurée par le Life) et ce sont **une quinzaine d'ouvriers communaux** qui ont été sensibilisés/formés.



Motofaucheuse en action à Elouges (Dour).

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

V. Suivi de l'herpétofaune et création de mares

Depuis mi 2015, nous suivons l'herpétofaune (amphibiens et reptiles) du Parc à la demande du DEMNA. Une meilleure connaissance des batraciens permet d'effectuer des gestions et de créer des milieux intéressants pour des espèces en difficulté (tritons crêtés, salamandres tachetées,...) mais aussi pour une série d'espèces liées (libellules, etc.).

En 2018, l'ensemble des mares sur le territoire du Parc a été suivie et une série de mares a été créée en hiver. Un réseau de 8 mares en fond de vallée à Blaregnies devrait voir le jour grâce à une synergie entre agriculteurs, la société de chasse et le Parc naturel. Dans ce cadre, le Parc naturel ne finance que la location de la grue. C'est en effet la société de chasse qui s'occupe du creusement de mares. Un budget dérisoire a donc été alloué à ce projet ! En mai, une mare a été creusée en faveur des tritons crêtés par le Parc naturel sur l'ancien triangle forestier du site du Centre Provincial « Le caillou » à Roisin en collaboration avec l'entreprise DUTAT. Cette mare est la suite logique de la réouverture forestière et de l'éco-pâturage par des moutons. Elle sera favorable aux batraciens et à l'entomofaune (insectes) et sera gérée de manière durable par éco-pâturage. En collaboration avec la Province de Hainaut.



Centre Provincial "Le caillou" (Honnelles).

Une brochure a été réalisée début 2018 afin de promouvoir les mares en milieu prairial chez les propriétaires. Nous espérons à ce titre, **creuser une vingtaine de mares sur la vallée de la Trouille en 2018/ 2019**, milieu que nous jugeons « prioritaire ». Les propriétaires ont donc été démarchés et **une mare a été creusée à Blaregnies et deux sur Honnelles via le PwDR en faveur de l'alyte accoucheur (espèce N2000).**



Création d'une mare au centre Provincial "Le caillou" (Honnelles).



AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

VI. Restauration en zone Natura 2000

A) La Roquette à Montignies-sur-Roc (Honnelles)

Suite à une réunion avec le DNF et le DEMNA, un dossier de restauration a été soumis à la commune de Honnelles puis au DNF (zone soumise au régime forestier) afin de gérer une mégaphorbiaie (formation végétale hétérogène constituée de grandes herbes se développant sur des sols riches et humides) en zone Natura 2000, proche de la Petite Honnelle. Cette zone est caractérisée par la présence de la Renouée bistorte (station la plus occidentale en Wallonie). Cette zone humide à Reines des Prés se referme de plus en plus à cause de l'augmentation des ligneux (arbres). Ainsi, pour lancer cette action de gestion, les partenaires ont été rencontrés (Contrat de Rivière Haine, DEMNA, entrepreneurs, DNF) pour déposer un dossier de restauration. Le DNF a marqué son accord pour étréper (consiste à enlever, sur les terrains où s'accumule la matière organique, la couche superficielle du sol) une zone d'une dizaine d'ares. Un chantier de gestion a été organisé avec la Haute Ecole Condorcet afin de faucher et d'exporter le produit de celle-ci. Un entrepreneur a étréperé la zone afin de pouvoir redémarrer la banque de graines typiques des mégaphorbiaies. À ce titre, l'étrépage a fonctionné, le cortège floristique de la mégaphorbiaie était bien présent en été 2018.



Reine des prés.



Renouée bistorte.

Notons enfin qu'un dossier de subvention a été déposé et obtenu afin de construire un caillebotis pour d'ouvrir la zone au public via le fond CAP48/ Pairi Daiza. 15.000 euros ont été obtenus dans ce cadre qui seront mis en place en hiver 2019/ 2020.

De petits ligneux apparaissant, la zone a été fauchée et exportée afin d'appauvrir le milieu. De plus, une réouverture forestière a été effectuée afin d'agrandir la mégaphorbiaie et d'augmenter la mise en lumière. **Cette zone est fauchée et exportée via le porte outil, ce qui permet d'effectuer en une journée le même travail qu'avec 12 hommes à la main !**



AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

B) Friche de la Grande Veine à Elouges (Dour)

Plusieurs inventaires botaniques et entomologiques ont permis de mettre en avant la valeur de cette friche. En effet, nous avons découvert *Metrioptera roeselii* en 2016, en 2017 c'était la *Ruspolia nitidula* (6ème donnée belge). À ce titre, nous allons proposer une fiche PCDN afin de gérer le site (fauche et exportation) et en parallèle une fiche SGIB a été déposée afin que le site ait un statut. Nous envisageons de lancer un projet d'écopaturage afin de maintenir le site via le PwDR.



Hirondelle des fenêtres.

VII. Opération hirondelles

Une diminution de 30 % des effectifs, des nids détruits et le caractère « fédérateur et attachant » de l'espèce nous a donné l'envie de lancer une opération participative de recensement des hirondelles. Pour ce faire, un fichier relatif à l'identification des hirondelles a été créé sur le site Internet et l'information a été diffusée via la presse en 2016, le site Internet et les bulletins communaux. Les riverains du Parc naturel ont rapidement pu découvrir l'action et contacter le Parc naturel pour détailler la présence d'hirondelles chez eux. Ces informations nous ont permis de connaître les cantons de présence des hirondelles (carte) et d'identifier les zones où il était urgent de placer des nichoirs artificiels, des planches pour les fientes et des bacs à boue.

Résultats de l'opération : une centaine de personnes nous ont contactés pour signaler la nidification à leur domicile. Une soixantaine de personnes se sont montrées favorables à la pose de nichoirs ou de plaquettes à fientes. Certains riverains ont même utilisé le portail observations pnhp.be afin d'effectuer un recensement exact des nids ! **En 2018, 19 nichoirs ont été posés avec des bénévoles.** Quant aux nicheurs, nous voyons une **nette augmentation des nichées avec 268 nids comptés !**



AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

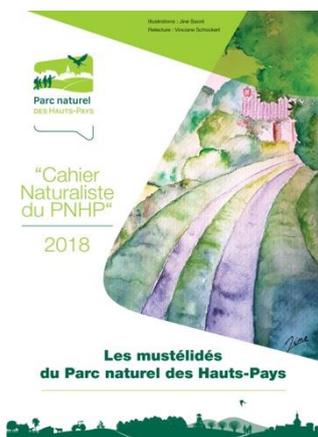
VIII. Préservons les busards

Sur base de l'initiative du Parc naturel des Hauts-Pays et du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, et dans le cadre du projet LIFE intégré, des autocollants à poser dans les cabines des machines agricoles ont été réalisés. Ceux-ci permettent à un agriculteur, s'il observe un busard (animal présent sur le logo du PNHP) de manière répétée sur la même zone durant quelques jours, de composer le numéro indiqué sur l'autocollant. En effet, les busards nichent au sol (d'avril à août) dans une végétation herbacée haute, souvent dans les céréales.

Une fois identifié, le nid peut être protégé avec l'accord de l'agriculteur. Une zone autour de celui-ci sera délimitée et laissée sur un pied lors de la moisson. Une indemnité financière sera proposée à l'agriculteur sur base de la valeur de la culture concernée.

IX. Les mustélidés du PNHP

Cette brochure, illustrée par de superbes aquarelles réalisées par l'une de nos anciennes stagiaires, permet de sensibiliser la population aux mustélidés présents sur le territoire du PNHP. La biologie de plusieurs espèces y est abordée : la belette, l'hermine, le putois, la fouine et le blaireau.



X. Lutte contre les plantes invasives

Gestion Berce du Caucase

En mai et juin, le Parc a établi une gestion des populations de berce du Caucase à la rue des fonds (Angreau à Honnelles) suite à l'alerte d'un riverain. Cette gestion consiste à sectionner le collet (partie entre la racine et la tige principale) de la plante à une profondeur de +/- 5 cm. Cette gestion est effectuée une première fois en mai et une seconde fois 3 semaines à un mois après afin d'éliminer les nouvelles repousses. Il faudra plusieurs années avant d'éteindre cette population (entre 20 et 100 individus), nous resterons attentifs chaque année pour ne laisser aucune chance à une quelconque recrudescence de l'espèce.

Gestion Balsamine de l'Himalaya

En juin, avec la collaboration du Contrat de Rivière Haine et de l'ASBL « L'Appui », le Parc naturel a établi une gestion des populations de Balsamine de l'Himalaya le long de la Grande Honnelle au sein du Bois d'Angre. Cette gestion consiste en l'arrachage des plants le long des berges du cours d'eau. Cette gestion est effectuée depuis plusieurs années avec ardeur par les différents collaborateurs. Cette année nous pouvons dire que la population de balsamine de l'Himalaya est quasiment éteinte.

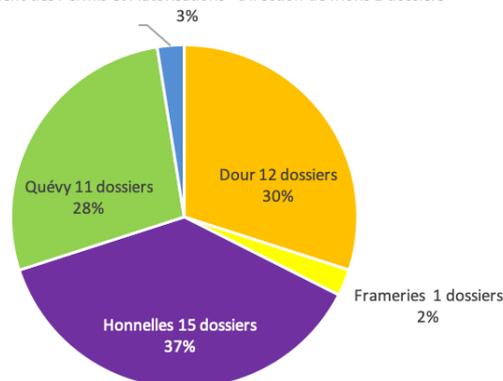
AXE 2 : PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

I. Mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire cohérente - Instance d'avis – Coordination des travaux de la SCATU

La mission de la Sous-Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (SCATU) du Parc naturel des Hauts-Pays est de veiller à protéger le paysage du Parc naturel et ce par souci d'intégration des constructions nouvelles ou des transformations projetées tant au cadre bâti existant qu'à son environnement. Son objectif principal est d'apporter, à l'examen des dossiers qui lui sont soumis par l'ensemble des 6 communes du Parc (Quiévrain, Honnelles, Dour, Frameries, Colfontaine, Quévy), pour avis, les remarques qui lui paraissent nécessaires afin que les constructions nouvelles ou transformées s'intègrent parfaitement tant sur le plan architectural, urbanistique que paysager. Depuis 2011, les communes rurales composant le PNHP transmettent de manière régulière tous les dossiers d'urbanisme dépassant les 9 cas énumérés par l'arrêté d'exécution. Ces dossiers nous sont transmis pour autant que ces derniers concernent des aménagements réalisés dans le périmètre communal intégré au territoire du Parc. La SCATU est composée de riverains du Parc et se réunit régulièrement pour transmettre aux services communaux leurs recommandations.

Dossiers examinés par la SCATU en 2018 (4 mois)

Département des Permis et Autorisations - Direction de Mons 1 dossiers

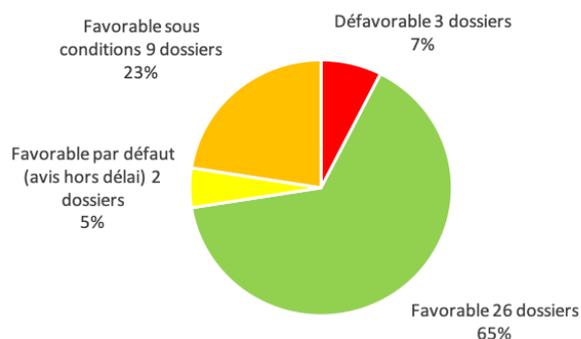


Aucun dossier n'a été réceptionné pour les communes de Colfontaine et Quiévrain

Quatre réunions ont eu lieu depuis l'entrée en fonction de la chargée de mission en septembre 2018, soit une par mois. 40 dossiers ont ainsi pu être analysés au regard de l'impact paysager et de l'intégration de l'objet du permis dans son environnement immédiat.

À ce jour, les dossiers traités sont encore en cours de procédure dans les communes concernées. Il n'est dès lors, pas possible d'évaluer l'impact réel des avis transmis dans la prise de décision.

Avis rendus (4mois)



AXE 2 : PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des neuf membres de la SCATU, cinq sont réellement actifs et présents assidûment aux réunions (taux de fréquentation de 75 et 100%). Une enquête de satisfaction a été transmise aux participants actifs de la SCATU. Les questions portaient sur la qualité des réunions, des préparations mais également de la logistique des rencontres. Les avis étaient tous positifs, témoignage de la satisfaction de ces citoyens par rapport à la SCATU.

Outre l'administration des avis/ suggestions rendus aux communes et au département régional, divers thèmes de l'aménagement du territoire ont été abordés lors des réunions : enquête wallonne sur le bruit routier et sur le Schéma de Développement du Territoire (SDT), présence à la réunion d'information de la modification du Plan de Secteur de la Porte des Hauts-Pays, ...

Outre la tenue des réunions de la SCATU, diverses actions sont menées :

Une rencontre des Conseillers en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme des différentes communes a été entreprise (Dour, Quiévrain et Quévy), afin de collecter les attentes des communes du parc. Ces rencontres se poursuivront en 2019 avec les communes de Frameries et Honnelles. Le Fonctionnaire Délégué de la DGO4 a également été rencontré, de manière à établir une meilleure relation et une bonne communication concernant les dossiers plus conséquents.

2018 étant une année d'élection communale, les CCATM n'ont pas pu être rencontrés (certaines verront leur composition modifiée dans les premiers mois de 2019). Toutefois, des formations et rencontres seront proposées aux membres des CCATM des communes du Parc en 2019.



Claude Quenon – Le temps des moissons à Erquennes (concours photo 2018).



Michel Gilliot – Jeux d'enfants dans le bois d'Angre (concours photo 2018).



AXE 2 : PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

II. Charte paysagère – Remise en perspective des travaux entamés en 2009

L'Arrêté d'exécution concernant la Charte paysagère a été pris par le Gouvernement Wallon le 24 mai 2017. Il détermine le contenu et les modalités d'élaboration de la charte paysagère pour les parcs naturels.

Les principes de la charte sont les suivants:

- Une charte paysagère a pour but de caractériser les paysages, de décrire leur évolution dans le temps ainsi que de pointer leurs atouts et faiblesses ;
- De par cette identification, des objectifs sont définis afin de préserver, gérer et valoriser (ou même revaloriser) le paysage ;
- Une charte paysagère est donc un outil d'aide à la gestion du territoire, une sorte de « contrat » établi sur base volontaire en concertation avec les acteurs locaux ;
- Réalisée à l'échelle du Parc naturel, elle permet une gestion plus cohérente du paysage sur tout son territoire.

Le Parc naturel des Hauts-Pays possède différents documents de travail établis avant l'entrée en vigueur de cet Arrêté d'exécution:

- TFE de 2009 – (diagnostic)
- Travaux d'un chargé de mission – 0,5 ETP (années 2013 et 2014)

Dès septembre 2018, ces documents ont été revus, actualisés avec les dernières données disponibles et recalibrés afin de respecter le contenu du vade-mecum de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

Outre la relecture et actualisation des documents écrits, plusieurs rendez-vous ont eu lieu entre septembre et décembre 2018 :

- Plusieurs réunions de travail ont été tenues avec la Maison de l'Urbanisme du Hainaut. Un accord de principe a été scellé et prévoit l'accompagnement d'Espace Environnement pour le volet participatif de la charte paysagère du PNHP en 2019.
- Un premier Comité de Pilotage de la Charte a eu lieu le 21 novembre 2018 à la Maison du Parc naturel, en présence de nombreux intervenants aux profils divers : 22 personnes, issues de la SCATU, CATUs des communes du Parc, divers représentants d'associations ou d'institutions (IDEA-Cœur du Hainaut, Maison de l'Urbanisme du Hainaut, institutions touristiques), représentants du SPW – DGO4, ...

Il a permis de poser les balises de la ligne du temps de réalisation de la Charte, ainsi que d'informer les acteurs du rôle de la Charte paysagère.

Un Comité de Relecture restreint se réunira plus fréquemment que le Comité de Pilotage pour relire et enrichir les



AXE 2 : PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

documents durant leurs élaborations. La première réunion de ce Comité restreint est fixée fin janvier 2019.

Charte paysagère : synthèse des étapes :

- Mise en place du Comité de pilotage (2018)
- Elaboration de l'analyse contextuelle (diagnostic territorial) (2018) :
 - Analyse de la composition et de l'organisation des éléments physiques, humains et écologiques qui structurent le paysage et le caractérisent (en cours de finalisation) ;
 - Analyse historique et prospective des principales évolutions du paysage et de l'identité culturelle qu'il transmet (en cours) ;
 - Analyse évaluative qui présente les atouts et les faiblesses du paysage ainsi que les opportunités et les menaces pour sa sauvegarde.
- Elaboration des recommandations.
- Elaboration du programme d'actions.
- Rédaction du Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE) – 2020
- Réalisation de l'enquête publique et des consultations – 2020
- Adoption définitive par le Pouvoir Organisateur
- Publication officielle au Moniteur belge (> intégration au Plan de Gestion)

Un partenariat avec ISIA Gembloux a été initié, dans le cadre du cours *Paysages et Société*, consistant en la réalisation d'un travail d'étudiant pouvant enrichir la Charte Paysagère. La présentation de ce travail aura lieu en janvier 2019.

III. Recrutement chargée de mission AT & Paysages

Suite à l'obligation de chaque Parc naturel d'établir la charte paysagère, un processus d'engagement d'un(e) chargé(e) de mission qui s'attèlera prioritairement au processus d'élaboration de la charte paysagère et animation des travaux de la SCATU (tutelle actuelle réalisée par la direction) et reprise de l'animation de la plate-forme « paysage, ADT, patrimoine » mise sur pied pour l'élaboration du Plan de Gestion a eu lieu en 2018. La Fédération des Parcs naturels de Wallonie, Espace Environnement ont été partenaires dans le processus d'engagement.

Le recrutement s'est terminé le 11 septembre 2018, une chargée de mission est entrée en fonction le 12 septembre 2018 avec une charge horaire de 0,7 ETP.



AXE 2 : PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

IV. Coordination et gestion du SIG

Le SIG et les outils cartographiques font l'objet d'une maintenance permanente. Ils sont enrichis au gré des projets et actions qui sont désormais tous géo-référencés. Ce dispositif est également mis à disposition des partenaires et/ ou des stagiaires menant des missions ponctuelles au PNHP.

V. Valorisation du patrimoine paysager du Parc

Première enquête participative : faire prendre conscience que nous sommes tous baignés dans des paysages familiers et que dès lors les habitants du Parc sont donc tous concernés par l'élaboration de la Charte paysagère.

Une enquête sur les paysages a été menée le 22 avril 2018 dans le cadre de la 4^{ème} journée « Terroir et Mémoire » du Parc naturel. 37 personnes y ont participé.

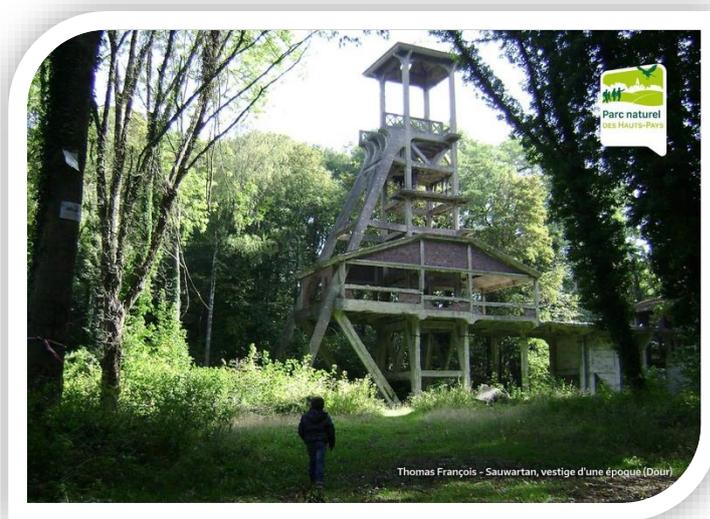
Il a été demandé aux participants de classer certains éléments au paysage par ordre d'importance. Ils sont repris ici, dans un ordre respectant leur classement :

- Les rivières, ruisseaux, mares, zones humides qui parsèment le paysage ;
- Les zones boisées - les forêts ;
- Les villages et hameaux groupés dans le paysage ;
- Le paysage bocager des prairies entourées de haies ;

- Les bâtiments et lieux reflétant l'histoire : châteaux, fermes châteaux, anciennes brasseries, carrières, terrils, ... ;
- Le paysage agricole ouvert des champs ;
- Les fermes isolées sur le territoire ;
- Les petites agglomérations urbanisées.

Les lieux les plus représentatifs des paysages des Hauts-Pays, listés de manière libre par les habitants, sont :

- Caillou-qui-Bique (et bois d'Angre) ;
- Le village de Montignies-sur-Roc ;
- L'héritage Emile Verhaeren ;
- Le bois de Colfontaine ;
- Eléments constitutifs du paysage.



Thomas François – Sauwartan, vestige d'une époque (concours photo 2018).



AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

I. Numérisation de nos balades



Toutes les balades du PNHP sont disponibles en ligne sur le site « Cirkwi » et sur l'application mobile (gratuite) du même nom. Grâce à celle-ci et à un smartphone ou une tablette équipé(e) d'un GPS, le promeneur est géolocalisé en permanence sur le parcours. Une fois la balade téléchargée, aucune connexion internet n'est requise sur le terrain.

Balades encodées	Points d'intérêts
11	59

Un nouveau circuit : Havay – Parcours 1918



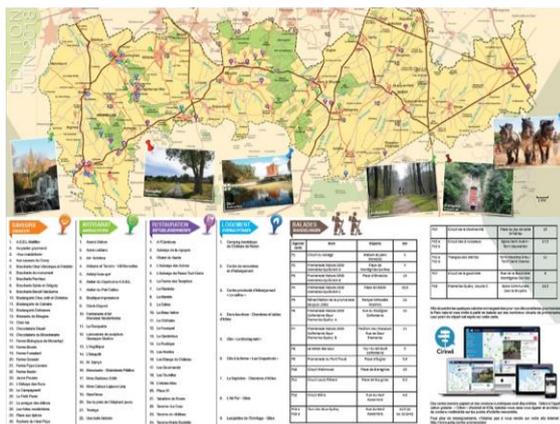
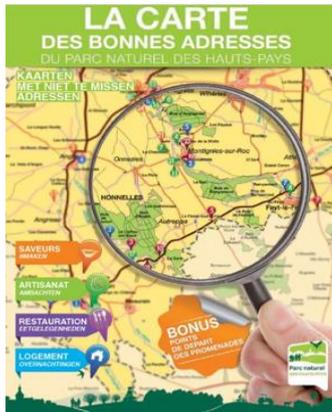
Le Cercle d'histoire « Les Dix Clochers » (Quévy) est entré en contact avec le Parc naturel afin de collaborer dans le cadre de la création d'un nouveau circuit de promenade sur Havay. Celui-ci a pour thème l'impact que la grande guerre a laissé sur le village. En outre, c'est également cet endroit que des essais d'explosifs ont été menés. Le Parc naturel a assuré la numérisation du circuit.



Balade insolite à Baisieux (Quiévrain).

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

II. La promotion des artisans et produits locaux



En 2018, le Parc naturel des Hauts-Pays a totalement revu sa brochure des Bonnes Adresses visant à la découverte de la région, de son artisanat, de ses producteurs, de ses restaurateurs ou encore de ses hôteliers. Plus qu'une simple mise à jour, il s'agit d'un tout nouvel outil de communication présenté sous forme de carte du territoire. De plus, le point de départ des balades y est indiqué. Les titres des principales sections ont été traduits en néerlandais.

III. La distribution des paniers garnis de produits locaux



Cette année, **35 paniers** ont été offerts à l'occasion de divers évènements culturels, sportifs et associatifs.

Ces paniers mettent à l'honneur les produits des producteurs du Parc naturel des Hauts-Pays.



Mathilde Depuydt – Sars-la-Bruyère au trot (concours photo 2018).

Brochures éditées	Artisanat	Restauration	Logement	Saveurs	Balades
1.500	22	24	9	31	18

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

IV. Les marchés de producteurs

A) Le « Carrefour des saveurs » de Frameries

Pour sa 3^{ème} saison en formule mensuelle, le PNHP a participé au marché « Carrefour des Saveurs ». 8 dates étaient réparties entre mars et novembre le 2^{ème} vendredi du mois de 16h30 à 20h00. Le Parc naturel a assuré la tenue d'un stand d'information et de promotion.

B) Les « Marchés des producteurs » de Dour

La ferme Gossuin a organisé un marché de pâques où se sont retrouvés plusieurs producteurs et artisans locaux. Ce fut également le cas lors des traditionnelles portes ouvertes de la ferme au mois de juin. Un stand d'information et de promotion du Parc y a été installé pour ces occasions.

V. La 4^{ème} journée « Terroir et Mémoire »



Chaque année, l'une des 6 communes partenaires du Parc naturel est le théâtre d'une journée conviviale à la rencontre de nos patrimoines naturel, rural et culturel.

Le dimanche 22 avril 2018, le PNHP organisait sa 4^{ème} journée « Terroir et Mémoire » sur le site exceptionnel du Belvédère de Dour. L'occasion de revenir sur la riche passé de ce lieu qui fut un charbonnage puis une brasserie avant de devenir le site récréatif que nous connaissons aujourd'hui.

Un événement qui vise à rassembler un large public familial autour d'animations diverses proposées par de nombreux partenaires.

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

Activités proposées

- Murder Party « Mystère au Belvédère » (jeu de rôle géant avec comédiens locaux) ;
- 2 Balades (vers la Chapelle de Cocars et vers la carrière de Dour) ;
- Animations pour enfants sur le thème de l'eau ;
- Ateliers bulles et bar à eau ;
- Jeux anciens en bois ;
- Brasseries locales ;
- Repas 3 services à partir de produits locaux ;
- Animations autour de la piscine biologique (initiation à la plongée et jeux) ;
- Expositions (histoire du Belvédère et peintre Victor Régnart) ;
- Château gonflable.

Cette édition a rassemblé environ **1.500 personnes**. Ce public était majoritairement composé de familles. La murder party a permis d'attirer un public venu parfois de loin (Bruxelles, France,...).

Résumé de la journée :
<https://youtu.be/wtTjZSSaRyM>



Terroir et Mémoire 2018 (Dour).



Terroir et Mémoire 2018 (Dour).



Terroir et Mémoire 2018 (Dour).



AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

VI. Projet “ Wallonie Insolite” - Les balades insolites du PNHP

Suite au succès de l'année 2017, nous avons décidé d'organiser des balades sur le thème de la Wallonie 2018 qui était : “*La Wallonie insolite*”. Le concept était simple : partir à la découverte des histoires et des légendes du Parc naturel des Hauts-Pays grâce à des balades contées en compagnie de comédiens locaux. À la fin de la promenade, un moment gourmand attendait le public et un verre était offert. Ces balades étaient organisées sous la forme de courtes boucles, idéales pour un public familial.

Le Parc naturel des Hauts-Pays avait décidé d'organiser le projet « *Les balades insolites* » pour diverses raisons :

- **Promouvoir le territoire ;**
- **Promouvoir les producteurs ;**
- **Découverte des paysages ruraux connus et moins connus du territoire;**
- **Egalité au niveau des communes ;**
- **Accessibilité pour tous.**

Voici les détails des différentes balades :

- **1^{ère} édition** : Dour, le 5 août en partenariat avec La Roulotte Théâtrale, la Tiotte fringale et Visit'Mons.



Thème : Le drame d'Elouges.

Dans les années 20, un crime sordide fut commis à Elouges. Narcisse Debove, un fermier, a été assassiné. Sa femme, disait-on, avait un amant. Ce triangle amoureux aurait-il eu raison du pauvre malheureux ? Parcourez les ruelles du village en compagnie des comédiens de la Roulotte Théâtrale et du musicien Olivier Terwagne à la découverte de cette histoire vraie.



AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

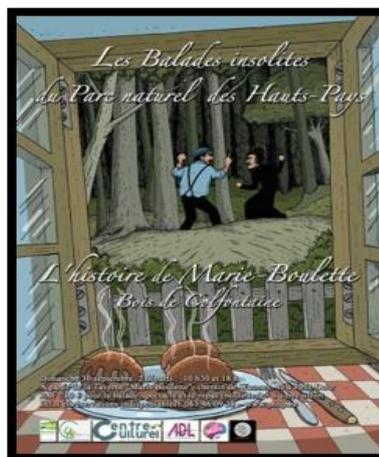
- **2^{ème} édition** : Honnelles, le 23 septembre en partenariat avec La Martingale, Le châlet du garde et Visit'Mons.



Thème : Légendes dans le bois d'Angre.

Le bois d'Angre réserve bien des mystères. Partez à leur découverte lors de cette balade sylvestre pas comme les autres. Une galerie de personnages vous feront vivre, entre autres, l'histoire des sorcières de Roisin, des noyées de la Grande Honnelle et bien sûr du célèbre Caillou-qui-Bique.

- **3^{ème} édition** : Colfontaine, le 30 septembre en partenariat avec ScènesZenvies, Chez Samy (Marie Boulette), l'ADL de Colfontaine, le Centre Culturel de Colfontaine et Visit'Mons.

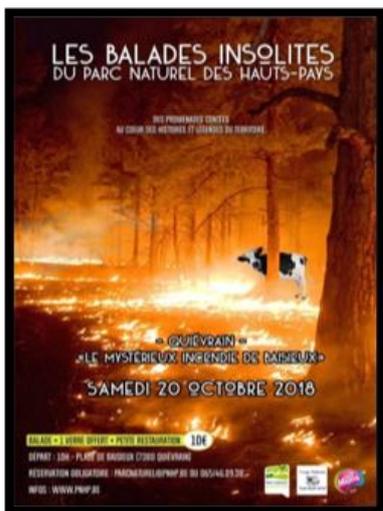


Thème : Les boulettes de Wames.

Cette histoire locale traverse le temps, se transmet de génération en génération. Si bien que bien des versions existent aujourd'hui. Ces boulettes sont-elles l'oeuvre d'une charmante cuisinière ou d'une empoisonneuse ? Lors de cette balade dans le magnifique bois de Colfontaine, découvrez plusieurs aspects de la légende en assistant à la dispute cocasse d'un drôle de couple. À la fin de la promenade, vous aurez l'occasion de goûter ces fameuses boulettes.

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

- **4^{ème} édition** : Quiévrain, le 20 octobre en partenariat avec Les Cloch'Arts, Le bar à qui ?
- **5^{ème} édition** : Frameries, le 28 octobre en partenariat avec Le centre culturel, Michel Colot et Le Comptoir des Anges.



Thème : Le mystérieux incendie de Baisieux.

Dans son histoire, le petit village de Baisieux a été détruit 3 fois. Une galerie de personnages hauts en couleur vous fera voyager à travers le temps lors de cette nuit de décembre 1794 où le village fut réduit en cendres.

Communes	Adultes	Enfants
Quiévrain	54	3
Dour	57	3
Colfontaine	160	14
<u>Honnelles</u>	74	7
Frameries	93	6
Total	438	33



Thème : Le noir bonhomme.

On a tous entendu ces histoires de croquemitaines destinées à effrayer les enfants turbulents. Mais connaissez-vous celle du Noir Bonhomme ? On dit que cet être étrange hante les sentiers reliant les villages de Noirchain et Ciplly. Partez sur ses traces et pénétrez dans le site de l'ancien terroir de Noirchain, exceptionnellement ouvert au public. Ensuite, dégustez un délicieux repas pour vous remettre de vos émotions.

→ *Cette année, nous n'avons pas pu organiser une balade insolite à Quévy pour des raisons de calendrier.*



AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

Balades insolites : album photos



Le drame d'Elouges (Dour) – 05/08



Légendes dans le bois d'Angre (Honnelles) – 23/09



Les boulettes de Wasmes (Colfontaine) – 30/09



Le mystérieux incendie de Baisieux (Quiévrain) – 20/10



Le noir bonhomme (Noirchain) – 28/10



AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

VII. Projet “Natur’Accessible”

Natur’Accessible est un projet de développement de promenades accessibles en sites Natura 2000. Le projet vise à développer le potentiel touristique des sites Natura 2000 à travers l’aménagement de circuits de découverte thématiques sur 10 sites pilotes se trouvant dans les Parcs naturels de Wallonie. Ce projet permettra de soutenir le développement d’un tourisme vert pour tous en s’appuyant sur le potentiel attractif des sites Natura2000.

Le projet pilote vise préférentiellement l’aménagement de circuits existants. L’intérêt du projet est de pouvoir réaliser différents aménagements liés à l’accessibilité en site naturel et l’installation de différents modules didactiques afin d’avoir une vitrine des possibilités qui s’offrent aux aménageurs touristiques.

Ce projet novateur vise à promouvoir Natura 2000 de manière coordonnée à travers l’ensemble de la Wallonie en accord avec la vision du développement du tourisme régional (CGT) et en coordination avec les administrations en charge de la gestion de Natura2000 (DNF) et de l’action sociale (AviQ). À terme, les outils développés participeront à la promotion positive de l’ensemble du réseau Natura2000 wallon.

Le projet repose sur une approche différenciée des promenades en fonction des publics cibles. Pour le PNHP, c’est le Bois de Colfontaine qui a été choisi afin de développer une boucle de 2,5 km adaptée aux personnes sourdes et malentendantes et une balade d’1,8 km accessible aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements tels que panneaux d’informations, modules didactiques, balisages spécifiques seront mis en place en vue d’une labellisation par Acces-I, partenaire principal du projet. Le cahier de charges est actuellement en cours d’élaboration.

VIII. Le parrainage des balades

En juin 2018, nous avons lancé un parrainage de nos balades afin de pouvoir palier au problèmes de balisage de nos circuits. En effet, nous savons que de nombreuses balises manquent ou sont en mauvaise état. Devant le temps que représente la vérification des 175 km de circuits par notre équipe réduite, une aide extérieur par des passionnés de balades permettrait d’être plus efficaces.

4 bénévoles ont répondu présent et nous ont fourni un rapport complet des points noirs de **3 circuits**. De nouveaux appels seront lancés en 2019.



AXES TRANSVERSAUX

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

I. Projet phare

A) Les écoles Nature et éco-citoyennes du PNHP

Il s'agit d'un projet qui a pour objectif d'initier une démarche originale dans l'enseignement maternel et primaire pour y favoriser l'appropriation par les élèves des concepts d'éco-citoyenneté et de développement de la nature. Il confronte les élèves avec les conséquences multiples de leur vie à l'école, vise à apporter des solutions concrètes aux problèmes soulevés par les élèves eux-mêmes dans l'école. Il se base sur la participation active des enfants et sur des moyens d'expression différenciés pour chaque cycle scolaire. Il associe l'ensemble des acteurs de l'école (enseignants, direction, élèves, Pouvoir Organisateur, personnel d'entretien...).

Historique :

Pour rappel, le 16 février 2016, une réunion d'information sur le projet avait été organisée à la Maison du Parc en présence des directions des 65 écoles du territoire.

Les trois écoles concernées pour l'année scolaire 2017 – 2018 étaient :

- L'école communale La Petite Honnelle de Fayt-le-Franc, thème de la Nature ;
- L'école communale Calmette de Frameries, thème de la Nature ;
- L'école communale du Champ Perdu de La Bouverie, thème de la Nature.

En janvier 2018, des comités de pilotage ont été menés :

- Le 22 janvier 2018 à Fayt-le-Franc
- Le 25 janvier 2018 à Frameries

Buts : établir le bilan des actions réalisées en 2017, définir les actions 2018 à mettre en place et baliser les modalités de l'événement de clôture.

→ **Nombre d'enfants sensibilisés :**
309.

Les réalisations concrètes :

- EC Calmette (Frameries)



- EC Champ Perdu (La Bouverie)



AXES TRANSVERSAUX

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

- EC La Petite Honnelle (Fayt-le-Franc)



- À l'école La Petite Honnelle



Les événements de clôture :

- À l'école du Champ Perdu



- À l'école Calmette



❖ Ecoles Nature et éco-citoyennes (2018-2019)

- 3 nouvelles écoles sélectionnées : écoles communales Achille Dieu et du Quesnoy (entité de Colfontaine) et école libre Sainte-Union (Dour) : **567 enfants concernés** ;
- Comités de pilotage en juin et septembre ;
- Distribution d'une brochure de sensibilisation ;
- Distribution de bacs à compost (en collaboration avec l'Hygea) ;
- Tableaux de bord ;
- Les animations pédagogiques du PNHP ;
- Les audits du CRIE de Mariemont : Ils ont pour but de mettre en évidence les points forts et les points faibles de l'école en matière de Nature ;
- Les spots de communication : Films tournés par Kevin Stel, membre de l'équipe, et diffusés sur le site Internet du Parc et la page



AXES TRANSVERSAUX

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

Facebook. Reportage de Télé MB paru le 23 novembre 2018 ;

- La rubrique “*On s’informe sur le terrain*” : Elle se déroulera principalement en janvier 2019 : animations au PASS de Frameries, chez Environnement et découvertes à Cibly, chez Melliflor à Erquennes...

II. Services aux écoles

Le PNHP organise des animations sur l’ensemble de son territoire dans l’enseignement primaire.

III. Activités extrascolaires - Stage de vacances Méli-Mélo

Le stage de vacances du PNHP Méli-Mélo (photos ci-dessous) s’est déroulé pour la troisième année consécutive. Il a eu lieu du 16 au 20 juillet 2018 sur le site du Belvédère à Dour.

Exemples d’activités organisées :

- Atelier de création florale ;
- Théâtre ;
- Atelier de peinture sur toile ;
- Pêche ;
- ...



AXES TRANSVERSAUX

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

Tableau récapitulatif des actions menées en 2018 :

Projets	Les écoles Nature et éco-citoyennes
	La Fête du Développement Durable au PASS
	Sensibilisation à l'environnement de personnes handicapées
	« Ose le Vert » avec l'école communale de Blaugies
Services aux écoles	Les animations pédagogiques au sein des écoles primaires
	L'aide aux enseignants
Collaborations communales	Salon « Vis ta santé » à Quiévrain
	La Rivière transfrontalière
	Les Journées de l'Eau en collaboration avec le Contrat de Rivière Haine
	Le Printemps sans Pesticides
	RAVeL Propreté
	Balade familiale de cohésion sociale dans le Bois de Colfontaine
	Ateliers intergénérationnels autour de la pomme
	Place aux Enfants en collaboration avec la commune de Honnelles
Journée « Terroir & Mémoire »	Activités
Activités extrascolaires	Stage de vacances du PNHP Méli-Mélo
	Les Plainnes de jeux vertes
	Le stage « cinéma »
Le Week-end du Bois à Erbisoeul	Activités
Nombre total d'enfants sensibilisés : 2.653	



AXES TRANSVERSAUX

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

Activités pédagogiques : album photos



Fête du Développement Durable au PASS (Frameries).



Sensibilisation à l'environnement de personnes présentant un handicap (ASBL Les Bruyères, ASBL Les Fougères et la Clairière).



Les Journées de l'Eau en collaboration avec le Contrat de Rivière Haine.



« Ose le Vert » avec l'école communale de Blaugies (Dour).



La Rivière transfrontalière (Quiévrain).



Les Journées de l'Eau en collaboration avec le Contrat de Rivière Haine.



Printemps sans Pesticides (Honnelles).



RAVeL Propreté.



Ateliers intergénérationnels autour de la pomme (Dour et Honnelles).



Place aux enfants (Honnelles).



4^e édition "Terroir et Mémoire" (Dour).



Week-end du bois à Erbisoeul (Jurbise).



AXES TRANSVERSAUX

COMMUNICATION

I. La participation aux événements

En 2018, le Parc naturel a assuré la visibilité du Parc naturel sur des événements régionaux. Ce fut l'occasion d'aller à la rencontre du grand public pour y tenir des stands et y faire la promotion active du Parc par la distribution de diverses brochures, d'objets de promotion, de renseignements, ...

Exemples d'événements auxquels le PNHP a participé :

- Salon « Vis ta Santé » (Quiévrain)
- Marchés « Carrefour des Saveurs » (Frameries)
- Wallonie Bienvenue (Quévy)
- Journées européennes des Parcs Naturels (PNVH)
- Terroir au petit Wasmes (Colfontaine)

I. Le site Internet

Le site Internet est régulièrement mis à jour avec l'ajout d'articles en fonction de nos actions. L'agenda évolue également en fonction de nos activités.

Statistiques :

Le site enregistre **12.795 visites** en 2018 contre **11.939** en 2017, soit une **augmentation de 7%**.

II. La page Facebook

En 2018, notre page Facebook rassemblait **5.375 personnes** contre 4553 personnes en 2017. Cela correspond à une **augmentation de 18%** de l'audience. 60.8% des personnes qui nous suivent sont des femmes. Cette communauté est âgée 25-34 ans et 35-44 ans.

III. Le compte Twitter

Quelques chiffres pour 2018 :

- Nombre d'abonnés : **134** (26 nouveaux)
- Nombre de tweets : **38**
- Visites du profil : **1093** (360 de plus qu'en 2017 soit une augmentation de 31%)

IV. Le compte Instagram

Depuis longtemps, le Parc hésitait à créer une page Instagram. En effet, ce réseau social est extrêmement populaire et la beauté de nos paysages s'y prête parfaitement. À l'aide d'une stagiaire en communication, nous avons donc lancé notre page en septembre.

Voici les chiffres au 31 décembre :

- Publications : 42
- Abonnés : 201



AXES TRANSVERSAUX

COMMUNICATION

V. La newsletter

Notre newsletter nous permet de communiquer sur les projets phares et sur nos événements.

Quelques chiffres pour 2018:

Remarques : un problème technique avec l'extension a rendu inutilisable la newsletter pendant plus de la moitié de l'année. De plus, la nouvelle réglementation du GDPR concernant la protection de données nous a obligé à envoyer une demande à l'ensemble de nos abonnés afin qu'ils confirment leur abonnement.

- Nombre de newsletters envoyées : **3**
- Nombre d'abonnés avant GDPR : **847 (102 de plus qu'en 2017 soit une augmentation de 13%).**

VI. La chaîne YouTube

15 vidéos ont été réalisées en interne en 2018.

Quelques exemples de vidéos :

- Le projet « École Nature et éco-citoyennes » : s'informer sur le terrain
- Résumé Journée "Terroir et Mémoire"
- Actions avec les agriculteurs du PNHP
- Balade insolite du Parc naturel des Hauts-Pays – Honnelles
- ...

→ **Total vues combinées (Facebook et YouTube) : 14.637**

VII. L'accueil à la Maison du Parc

La Maison du Parc naturel est ouverte à tous les visiteurs désireux obtenir une information ou un conseil. Nos brochures et cartes de balades y sont disponibles. Nous proposons certains ouvrages d'auteurs locaux en vente. La bibliothèque rassemble de nombreux livres que le public, les étudiants ou enseignants peuvent emprunter.

VIII. Le Parc et la Presse

La conférence de presse annuelle du PNHP a eu lieu le 16 mars au Belvédère de Dour. Nous avons pu présenter notre bilan 2017 ainsi que nos projets 2018 aux membres du parc, responsables communaux et journalistes. Les retombées médiatiques de cette conférence se vérifient chaque année.

Quelques chiffres :

- 37 articles papier (bulletins communaux, VLAN, La Province, L'Animation, ...)
- 6 sujets dans la presse audiovisuelle (TéléMB, La Première, Vivacité, ...)



AXES TRANSVERSAUX COMMUNICATION

Le PNHP dans la presse

10 **HAUTS-PAYS**

JEUNE 22 MARS 2018

Balades insolites et familiales avec des comédiens dans le parc naturel

Le premier rendez-vous est fixé le 30 mars à Colfontaine avec Marie Boulette. Enfants bienvenus

Le Parc naturel des Hauts-Pays qui regroupe les communes de Colfontaine, Dour, Frameries, Honnelles, Quiévrain et Quenast, a organisé le premier rendez-vous de sa saison de balades insolites et familiales. Le premier rendez-vous est fixé le 30 mars à Colfontaine avec Marie Boulette. Enfants bienvenus



Observer la belle campagne des Hauts-Pays au travers de promenades parliées insolites. © P. F.

Les responsables du PNHP ont organisé une conférence de presse durant laquelle ils ont exposé le bilan de l'année écoulée et présenté les futures projets. Comme le souhaitait d'ailleurs le Thierry Hailson le Président du PNHP, ces balades insolites et familiales ont pour but de rapprocher le public du territoire et de lui faire découvrir les richesses de ce territoire. Les balades insolites et familiales ont pour but de rapprocher le public du territoire et de lui faire découvrir les richesses de ce territoire. Les balades insolites et familiales ont pour but de rapprocher le public du territoire et de lui faire découvrir les richesses de ce territoire.



Les représentants des communes au sein de l'intercommunauté. © T. C.

Le 22 avril
Après Quiévrain, Honnelles et Frameries, il sera au tour de Colfontaine le 22 avril à 10h. Les balades insolites et familiales ont pour but de rapprocher le public du territoire et de lui faire découvrir les richesses de ce territoire.

Freddy Tougaut au Belvédère à Dour

Cet après-midi, le chanteur Freddy Tougaut sera au Belvédère de Dour pour présenter son album "L'Humain". Le concert sera organisé par le Parc naturel des Hauts-Pays. Freddy Tougaut est un artiste reconnu et son concert sera un événement à ne pas manquer.

ELOUGES

Balade insolite



© D.R.

des Hauts-Pays grâce à des balades contées en compagnie de comédiens locaux. À la fin de la promenade, un moment gourmand vous attend et un verre vous est offert. La première balade aura lieu à Elouges (Dour) et vous parlera d'une sombre histoire de meurtre de Narcisse Debove sur fond de triangle amoureux. Parcours de 3km. Olivier Terwagne assurera les passages musicaux. Public familial. Info Quand ? Le dimanche 5 août à 16h. Où ? Au départ à La Roulotte Théâtre, rue de la Paix, 18 à Elouges Téléphone ? 06546 49 38

Enquête au Belvédère de Dour

Après Quiévrain, Honnelles et Frameries, c'est au tour de Dour d'accueillir la 4^e journée « Terroir et Mémoire » le dimanche 22 avril. P. 2



3ÈME CONCOURS PHOTO DU PARC NATUREL DES HAUTS-PAYS

LES PHOTOS LAURÉATES SERONT PUBLIÉES DANS NOTRE CALENDRIER 2019 + EXPOSITION

REglement et infos : 05146.09.38 CONCURSPHOTO@PNHP.BE WWW.PNHP.BE/CONCURSPHOTO

PARTICIPATION GRATUITE PHOTOS à REMETTRE AVANT LE 30.05.2018

PANIERAUX GOURMANDAUX À GAGNER

PROFessionnels et amateurs • PNHP et des partenaires gourmands sont à l'honneur. Ce 3^e concours est ouvert à tous les photographes qui le souhaitent. 1030646.09.38

La piscine écologique fait le plein

LOISIRS Ouvert depuis un an, le Belvédère est déjà un succès

► Unique en Wallonie, l'étang de nage public de Dour est entretenu de manière totalement naturelle. ► Se baigner en extérieur et sans chlore... les nageurs apprécient.



Le Belvédère, héros d'un livre
Le Belvédère de Dour est un lieu chargé d'histoire. Depuis sa création en 1950, ce lieu a été le théâtre de nombreuses activités. C'est pourquoi le Parc naturel des Hauts-Pays a décidé de consacrer un livre à ce lieu unique. Le livre sera publié en septembre 2018.

Le Belvédère, héros d'un livre
Le Belvédère de Dour est un lieu chargé d'histoire. Depuis sa création en 1950, ce lieu a été le théâtre de nombreuses activités. C'est pourquoi le Parc naturel des Hauts-Pays a décidé de consacrer un livre à ce lieu unique. Le livre sera publié en septembre 2018.

HISTOIRE

Le Belvédère, héros d'un livre
Le Belvédère de Dour est un lieu chargé d'histoire. Depuis sa création en 1950, ce lieu a été le théâtre de nombreuses activités. C'est pourquoi le Parc naturel des Hauts-Pays a décidé de consacrer un livre à ce lieu unique. Le livre sera publié en septembre 2018.

CONCOURS

L'humain au sein du PNHP
Ce concours a pour but de valoriser le rôle de l'humain dans le Parc naturel des Hauts-Pays. Les photos gagnantes seront publiées dans le calendrier 2019.

Le Belvédère, héros d'un livre
Le Belvédère de Dour est un lieu chargé d'histoire. Depuis sa création en 1950, ce lieu a été le théâtre de nombreuses activités. C'est pourquoi le Parc naturel des Hauts-Pays a décidé de consacrer un livre à ce lieu unique. Le livre sera publié en septembre 2018.

AXES TRANSVERSAUX

COMMUNICATION

IX. Concours photo, exposition et calendrier 2019



Pour la quatrième année consécutive, le Parc naturel a édité un calendrier (1.000 exemplaires) destiné aux membres de ses instances, aux conseillers de ses communes et à ses partenaires. Les photos sont tirées du concours photo annuel. Cette édition portait sur le thème de l'humain dans les paysages du territoire du Parc naturel. Ce calendrier rassemble également les principaux événements communiqués par nos communes partenaires.

Les photos de l'édition 2018 ont également fait l'objet d'une exposition. Mara de Sario, photographe professionnelle résidant à Honnelles, complète cette exposition avec un regard artistique sur la région. Initiée en décembre 2017 à visitMons, celle-ci était itinérante à travers les 6 communes du PNHP durant l'année 2018.



Fabien Burgue – Le vent se lève sur Havay (concours photo 2018).



Philippe Cautriez – Rencontre mystique en bordure de la forêt de Colfontaine (concours photo 2018).

Nombre de calendriers édités	Événements partagés	Participants au concours photo	Photos reçues	Photos lauréates
1000	53	30	100	14



FONCTIONNEMENT INTERNE

Composition du Pouvoir Organisateur du PNHP

Le PO a revêtu dès sa création la forme juridique d'ASBL intercommunale. Le Décret du 26 avril 2012, art. 46, stipulait que les intercommunales ayant adopté la forme juridique de l'association sans but lucratif devaient mettre leurs statuts en conformité avec les articles L1234-1 à L1234-6 du présent CDLD au plus tard lors de la première assemblée générale qui suivra le renouvellement intégral des conseils communaux et provinciaux. Trois parcs se trouvaient dans cette obligation. Après plusieurs échanges épistolaires et interprétations juridiques, le PNHP a décidé de revoir ses statuts en s'inspirant des dispositions statutaires en cours de modification de PNDO.

L'assemblée extraordinaire du 09 juillet 2018 a approuvé ses nouveaux statuts et l'association pluricommunale prendra désormais pour dénomination "Pouvoir organisateur du Parc naturel des Hauts-Pays Asbl". Les modifications en termes de représentativité des partenaires seront prises en compte au prochain renouvellement de l'instance. Les nouveaux statuts ont fait l'objet d'une publication au MB en date du 15 novembre 2018.

Les instances du PO du PNHP ont été renouvelées pour la dernière fois **le 8 juillet 2013** :

Bureau : 6 membres :

- Président : **Bernard Paget** (Bourgmestre de Honnelles) ;
- Vice-présidents : **Florence Lecompte** (Bourgmestre de Quévy), **Jacqy Detrain** (Echevin de Dour), **Bernard Sirault** (Premier échevin de Frameries) ;
- Secrétaire : **Georges Denis** (Commune de Honnelles) ;
- Trésorier : **Jean-Michel Dieu** (Commune de Quiévrain).

Conseil d'Administration : Bureau + 9 membres, soit un total de 15 administrateurs répartis comme suit :

- 3 administrateurs pour la Commune de Honnelles ;
- 3 administrateurs pour la Commune de Quévy ;
- 2 administrateurs pour la Commune de Dour ;
- 2 administrateurs pour la Commune de Frameries ;
- 2 administrateurs pour la Commune de Colfontaine ;
- 2 administrateurs pour la Province de Hainaut ;
- 1 administrateur pour la Commune de Quiévrain.



FONCTIONNEMENT INTERNE

Assemblée Générale : 35 membres, soit :

- 5 membres pour chaque commune (6X5 = 30) ;
- 5 membres pour la Province de Hainaut.

Assemblée Générale : 42 membres, soit :

- 20 élus (3 par commune, 2 pour la Province) ;
- 22 délégués du monde associatif.

Composition de la Commission de Gestion du PNHP

Les instances de la CG du PNHP ont été renouvelées pour la dernière fois **le 15 janvier 2014 et installées en avril 2014.**

Bureau : 4 membres :

- Président : **Stéphane Leroy** (PO – Echevin de Quévy) ;
- Vice-président : **Sammy Van Hoorde** (PO - Echevin Dour) ;
- Secrétaire : **Jocelyne Demoustier** (ASBL Horizon 2019 Malplaquet) ;
- Trésorier : **Vincent Tourneur** (Section Apicole des Hauts-Pays).

Conseil d'Administration : Bureau + 12 membres, soit un total 16 administrateurs répartis comme suit :

- 8 élus (1 par composante du PO) ;
- 8 délégués du monde associatif.



BUDGET

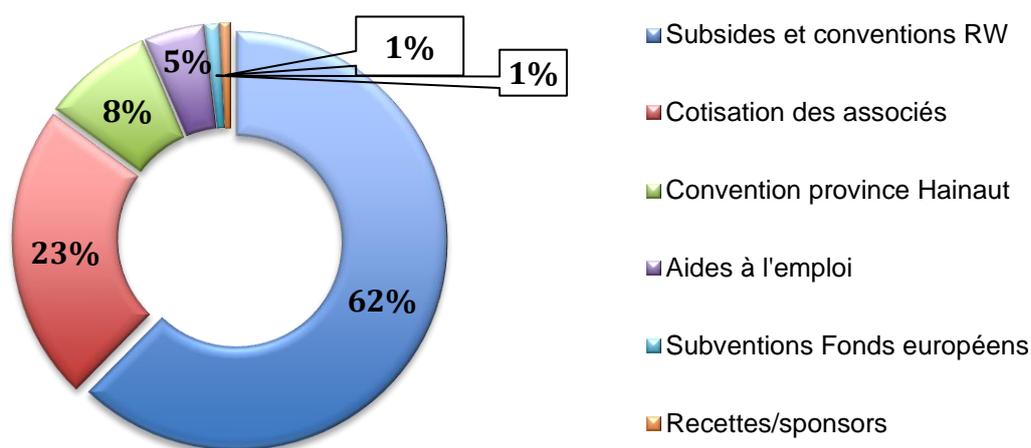
Sources de financements

En 2018, les différentes recettes et subventions mobilisées par les structures du PNHP totalisent un budget de 404.761€.

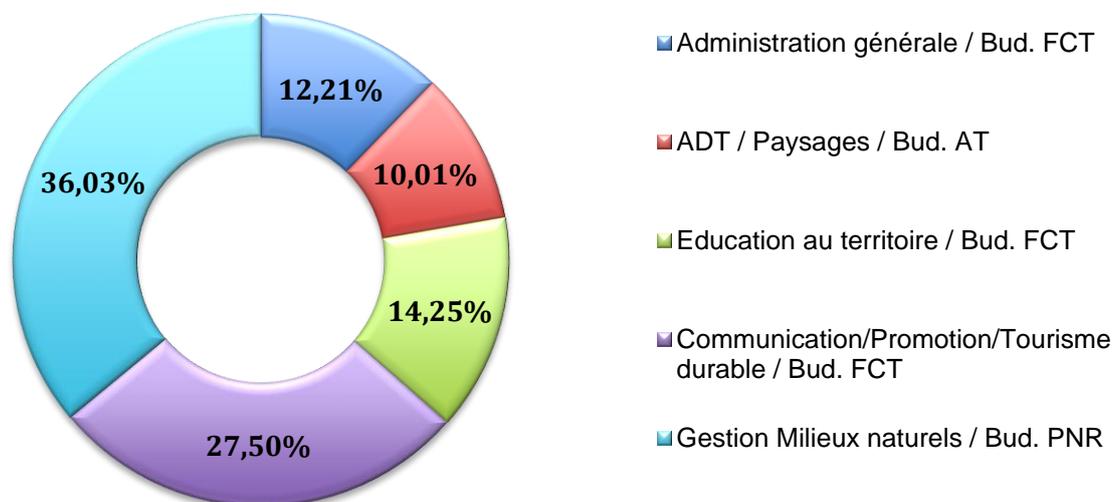
Leurs sources de financement se répartissent comme suit : l'investissement local 2018 de 4,20€/ an/ habitant rapporte 14,20€ de moyens au PNHP.

Les moyens structurels du PNHP (cotisations, subsides de fonctionnement et recettes propres) représentent 77% des moyens financiers.

Sources de financements - 2018



Affectation des ressources humaines - 2018



GLOSSAIRE

CCATM	Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité
DEMNA	Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole
DNF	Département de la Nature et des Forêts
LIFE	L'Instrument Financier Européen
PCDN	Plan Communal de Développement de la Nature
PNHP	Parc naturel des Hauts-Pays
PwDR	Programme wallon de Développement Rural
SCATU	Sous-Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme
SGIB	Sites de Grand Intérêt Biologique
SIG	Système d'Information Géographique



Monique Roland – Travail dans les champs à Quévy (concours photo 2018).